

Spécialiste en Bio-informatique (m/f/x)

AFG22144

Contenu de la fonction

Dans le cadre des projets de recherche axés sur le développement de méthodes de détection et d'identification d'agents biologiques, menés en collaboration avec des partenaires universitaires, militaires et industriels, la Défense recherche son futur spécialiste en bioinformatique :

A ce titre, vos responsabilités sont les suivantes :

- Vous êtes responsable, en coopération avec vos collègues et partenaires, de l'analyse et de l'interprétation des données biologiques issues d'expériences de laboratoire
- Vous intégrez des projets dédiés au développement d'outils biomoléculaires pour la détection, l'identification et le monitoring d'agents biologiques et spécifiquement sur l'analyse et l'intégration des données de séquençage à haut débit (ou Next Generation Sequencing - NGS).
- Vous aidez les scientifiques à gérer, traiter et analyser les données génomiques et moléculaires. Par le biais de la construction et de l'entretien des bases de données, et des algorithmes pour traiter, analyser, visualiser et interpréter les résultats. Il est également possible d'utiliser des techniques de data mining ou des logiciels statistiques.
- Vous rédigez des documents de recherche, des rapports, des revues et des résumés. Vous contribuez à la publication des résultats pertinents dans la littérature scientifique tout en tenant compte de la possibilité de valorisation industrielle de ces résultats.
- Vous préparez des propositions de projets de recherche et des demandes de financement.
- Vous veillez au strict respect des règles de qualité et de sécurité.
- Vous êtes prêt à apprendre et à appliquer des approches interdisciplinaires et à travailler dans un environnement où les collaborations avec vos collègues, le responsable technique, et le chef du Laboratoire occupent une place primordiale.

Important: Vous êtes prêt à travailler en milieu militaire et à vous soumettre à une vérification de sécurité (loi du 11 décembre 1998, relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité).

Plus d'info sur la fonction ?

Sulka Béatrice - Capitaine
Beatrice.sulka@mil.be (<mailto:Beatrice.sulka@mil.be>)

Employeur

Il y a 1 poste vacant au sein du **Laboratoire biologique CBRN Défense** (OLD-Bio) du **Ministère de la Défense** (<https://www.selor.be/nl/vacatures/job/www/mil.be>), situé au Quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere 1, 1140 Evere. Le lieu de travail peut être amené à évoluer dans un futur proche, mais toujours au sein de la région de Bruxelles.

Cette unité de recherche est chargée des questions liées aux menaces biologiques lors des missions militaires à l'étranger mais aussi en Belgique, dans le contexte d'aide à la nation. Le laboratoire OLD-Bio bénéficie des technologies existantes ou en cours de développement au laboratoire ainsi que des technologies émergentes, de la multidisciplinarité ainsi que des réseaux de collaboration militaires, universitaires et cliniques.

La **Défense** (<http://www.mil.be>) est responsable de la défense du territoire national, de l'organisation des missions à l'étrangers dans un contexte international et dans le cadre de l'assistance à la population lors de catastrophe tant sur le territoire national qu'à l'étranger. La Défense a une structure et une culture particulières et est, avec plus de 27.000 collaborateurs, un des plus grands employeurs de notre pays.

Le Ministère de la Défense constitue un **environnement de travail mixte, occupant du personnel civil et militaire**.

Profil

Compétences

Compétences comportementales

- Vous établissez des liens entre diverses données, concevez des alternatives et tirez des conclusions adéquates.
- Vous prenez des décisions à partir d'informations (in)complètes et initiez des actions ciblées afin de mettre en œuvre les décisions.
- Vous accompagnez des clients internes et externes de manière transparente, intègre et objective, leur fournissez un service personnalisé et entretenez des contacts constructifs.
- Vous agissez de manière intègre, conformément aux attentes de l'organisation, respectez la confidentialité et les engagements et évitez toute forme de partialité.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Compétences techniques

- Vous avez des bonnes connaissances en analyse des données « omiques » (génomique, métagénomique, transcriptomique).
- Vous avez des bonnes connaissances en analyse et traitement de données biologiques (principalement des données de NGS et de qPCR) issues d'expériences de laboratoire.

Une bonne motivation est également importante.

Attention !

Si votre motivation ne répond pas aux exigences de cette fonction, vous ne pourrez pas réussir cette sélection et ne serez pas repris dans la liste des lauréats.

Atouts

- Une expérience professionnelle en tant que bioinformaticien serait un atout primordial
- Des bonnes connaissances en statistique et/ou en épidémiologie.
- Une expérience avérée au sein d'un laboratoire
- Une bonne maîtrise de la langue anglaise est considéré comme un atout.
- Le bilinguisme français/néerlandais est un atout car le projet se déroulera dans un environnement multiculturel.
- Des connaissances avec les langages R et/ou Python
- De l'expérience avec l'OS UNIX

Conditions de participation

1. Diplôme requis à la date limite d'inscription :

Diplôme de base de 2ème cycle (par exemple master/licencié) reconnu et délivré par les universités belges et les établissements d'enseignement supérieur de type long, après au moins 4 ans d'études ou par un jury de l'Etat ou de l'une des Communautés dans l'une des orientations suivantes :

- Bioingénierie
- Médecine
- Sciences Biomédicales, Sciences Pharmaceutiques
- Sciences Biologiques, Bioinformatique, Biotechnologie, Biochimie
- Ingénierie civile, spécialisation en : Biochimie, Sciences Biomédicales
- Ingénierie industrielle, spécialisation en : Biochimie, Life Data Technologies

Téléchargez votre diplôme dans le C.V. en ligne de votre compte 'Mon Dossier' au moment de l'inscription. Faute de quoi, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature. **Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?**

- Vous êtes également admis à la sélection si vous êtes **étudiant en dernière année** de l'année académique 2021-2022 pour l'obtention du diplôme requis. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.

- Vous participez sous réserve lorsque :

- vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :**
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à Selor.

- vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :**
En fonction de votre situation, vous devez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous **inscrire en ligne** (<http://www.selor.be/fr/MyAssessments/AssessmentEnrollment/>).

Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès la personne de contact de Selor avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact Selor »).

2. Aucune expérience n'est exigée.

Vous recevrez la formation nécessaire en fonction de vos prérequis.

- 3. Arrêté de nomination et ancienneté requis à la date limite d'inscription (uniquement pour les fonctionnaires fédéraux) Vous êtes agent statutaire francophone.** Pour participer à cette sélection, vous devez être nommé :
 - dans l'une des administrations fédérales ou des parastataux visés dans l'arrêté royal du 15 janvier 2007 (le personnel de la SNCB et de la police fédérale ne font pas partie du champ d'application du marché interne)
 - à l'Ordre judiciaire (hors magistrats, stagiaires judiciaires et assesseurs).

Le poste vacant est un poste d'attaché (niveau A). Vous devez donc :

- Être doté de la classe A1

Les fonctionnaires fédéraux qui s'inscrivent via la mobilité interne ne doivent pas remplir les conditions liées au diplôme.

Si vous avez réussi la partie spécifique d'une sélection d'accèsion de niveau A et que vous êtes sur la liste des lauréats vous pouvez, sur base de cette réussite, participer à cette sélection.

Téléchargez votre preuve de nomination valable (niveau A) (arrêté de nomination, extrait du Moniteur Belge, preuve de votre employeur, prestation de serment ou arrêté d'accèsion) **avant la date limite d'inscription** et mentionnez l'historique complet de votre **expérience professionnelle, emploi actuel inclus**.

Si votre preuve de nomination (dans l'expérience professionnelle, Ma situation professionnelle actuelle) ou de réussite (chez Diplômes et certificats) dans votre C.V. en ligne a déjà été validée lors d'une procédure précédente, inutile de la télécharger à nouveau.

4. Vous êtes militaire de carrière francophone.

Le poste vacant est un poste d'attaché (niveau A). Vous devez donc :

- Télécharger une attestation de votre carrière militaire dans l'onglet 'Diplômes' de votre compte Mon Dossier
 - Contacter obligatoirement et dès votre inscription la personne mentionnée dans la rubrique 'Données de contact Selor' afin de vérifier les équivalences de niveau.
 - Les militaires de carrière qui s'inscrivent ne doivent pas remplir les conditions liées au diplôme.
- Offre

Conditions de travail

Vous serez engagé en qualité d'Attaché (niveau A) avec le barème de traitement correspondant NA11.

Rémunération

Traitement de départ minimum : 40.425,00 EUR (salaire annuel brut, déjà adapté à l'index actuel, allocations réglementaires non comprises).

Le **simulateur de salaire** (https://fedweb.belgium.be/fr/remuneration_et_avantages/traitement/calculator) vous permet de calculer votre salaire brut et net en répondant à une série de questions.

Avantages

- Possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme
- Nombreuses possibilités de formations (à suivre durant les heures de service)
- Gratuité des transports en commun pour le trajet domicile-lieu de travail
- Assurance hospitalisation avantageuse
- Avantages et offres intéressantes grâce à la carte Benefits@work (<mailto:Benefits@work>)
- Possibilité de recevoir une prime pour les déplacements en vélo
- Droit aux services offerts par l'Office Central d'Action Sociale et Culturelle de la Défense (OCASC) (entre autre crèche, centres de vacances, réduction sur les voyages organisés par le tour opérateur,...)
- Accessibilité via les transports en commun
- Restaurant d'entreprise pratiquant des prix démocratiques
- Possibilité de récupération des heures supplémentaires prestées
- Crèche subsidiée au sein du quartier militaire (sous réserve)
- Horaire flexible dans la prestation des 38h par semaine.
- Congé entre Noël et Nouvel an
- 26 jours de congé et 3 jours de dispense du département
- Utilisation des infrastructures sportives pendant les heures de service

Retrouvez toutes les informations (primes et allocations supplémentaires,...) et les avantages relatifs à un emploi dans l'administration sur **FedWeb** (<http://www.fedweb.belgium.be/fr/>), le portail du personnel fédéral.

Conditions d'affectation

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge ou ressortissant d'un autre État faisant partie de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

- jouer des droits civils et politiques

- avoir une conduite conforme aux exigences de la fonction visée.

Si vous n'êtes pas encore fonctionnaire, vous serez nommé après avoir accompli avec succès votre période de stage.

Les lauréats qui ont participé sur la base de leur arrêté de nomination, commencent une période d'essai de 3 mois. Au cours de celle-ci, eux et l'organisation qui les recrute peuvent décider de leur adéquation avec la fonction. En cas d'inadéquation constatée par l'une ou l'autre des parties, ils retournent chez leur ancien employeur. Si tout se passe bien dès le départ, ils peuvent décider ensemble d'effectuer le travail définitif plus tôt et rendre celui-ci définitif.

Les fonctionnaires qui sont déjà employés par le service de recrutement entrent dans le service selon les principes de la mutation interne.

Procédure de sélection

Important

- Consultez régulièrement l'onglet 'Mes procédures de screening'** de votre compte en ligne Mon Dossier afin de vérifier si les inscriptions aux épreuves sont ouvertes.
- les tests peuvent être organisés en présentiel ou à distance par voie électronique.** Cette information est indiquée en regard de chaque étape.
- Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux épreuves uniquement pendant la période d'inscription** mentionnée dans l'onglet 'Mes procédures de screening'. Passé ce délai, si vous n'êtes pas inscrit, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection.
- Si vous ne pouvez pas vous présenter à la session à laquelle vous vous êtes inscrit**, vous devez vous désinscrire au plus tard 1 heure avant le début du test. Cependant, pour des raisons d'organisation, nous vous invitons à vous désinscrire au plus tard la veille de l'épreuve. Pour ce faire, dans votre compte en ligne, cliquez sur le lien d'annulation qui se trouve juste à côté de la date que vous avez choisie. Vous pourrez alors choisir une autre session, pour autant que d'autres sessions soient encore disponibles.
- En cas de problème lors de votre inscription à une épreuve**, veuillez prendre contact avec la personne de contact mentionnée dans la rubrique « Données de contact Selor » le plus rapidement possible et au plus tard 2 jours ouvrables avant la date de l'épreuve.
- Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve**, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

Étapes de sélection

Vérification des conditions de participation

Étape 1 : Vérification du diplôme et/ou de l'arrêté de nomination

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme ou de l'arrêté de nomination requis. . **La vérification de ce point se fait sur base des documents à télécharger (voir rubrique 'Conditions de participation') et sur base du C.V. en ligne tel qu'il aura été complété dans « Mon Dossier» à la date limite d'inscription.**

Screening spécifique à la fonction

Étape 1 : Screening spécifique - épreuve informatisée (+/- 1h) (<http://www.selor.be/fr/tests/>)

Cette épreuve sera organisée en fonction du nombre de candidats répondant aux conditions de participation. Les compétences suivantes seront mesurées à l'aide d'un **test interactif** (<https://www.selor.be/fr/tests/>) de type jugement situationnel : "Intégrer l'information" et "Décider". Pour réussir cette épreuve, vous devez obtenir au moins 50 points. **Tenant compte du nombre d'emplois à pourvoir**, seuls les 20 premiers lauréats seront conviés à l'épreuve suivante. En cas d'égalité de points, ce nombre peut être élargi en faveur du candidat.

Cette épreuve se déroulera vers le mois de juin 2022 (sous réserve). Via l'onglet **« Mes messages et tâches »** (https://www.selor.be/fr/se-connecter?returnUrl=%2fr%2fmon-selor%2fmes-messages-%3%A22ches)) de votre compte Mon Dossier, vous pouvez vous inscrire à l'épreuve. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'étape précédente. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours. Après réception de votre résultat à cet épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Étape 2 : Screening spécifique - entretien + (<https://www.selor.be/fr/tests/tests-devant-un-jury/entretien/>) **étude de cas (QCM) avec préparation préalable** (<https://www.selor.be/fr/tests/tests-devant-un-jury/entretien/>)

L'entretien évalue si vos compétences comportementales et techniques (voir rubrique 'Compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas (QCM). Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas.

Votre C.V. en ligne dans « Mon Dossier» sera utilisé comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100.

Cette épreuve se déroulera vers le mois de juillet 2022 (sous réserve). Via l'onglet **« Mes messages et tâches »** (<https://www.selor.be/fr/se-connecter?returnUrl=%2fr%2fmon-selor%2fmes-messages-%3%A22ches>) de votre compte Mon Dossier, vous pouvez vous inscrire à cette épreuve. Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'étape précédente. Si plusieurs dates sont disponibles : choisissez en ligne vos date et heure de passation d'épreuve parmi les choix disponibles. Cependant, **n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire au test**, au risque de ne plus trouver de place disponible les derniers jours.

Ne sous-estimez pas les informations de plus amples ?

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Renseignez-vous auprès du correspondant de Selor (voir « Données de contact Selor »).

Tests et résultats

Vous recevrez toutes les informations relatives au déroulement concret de la procédure, à vos résultats et aux étapes suivantes de la procédure dans votre compte en ligne « Mon Dossier ». Votre compte en ligne est le seul endroit qui centralise toutes ces informations de manière fiable. Vérifiez donc régulièrement votre compte en ligne où vous retrouverez toutes les informations relatives à vos sélections.

Envie de mieux comprendre vos résultats ? **Téléchargez nos méthodes d'évaluation des épreuves PC's** (<https://www.selor.be/fr/m%C3%A9thodes-%E2%80%99C3%A9valuation-des-%C3%A9preuves-pc/>).

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par Selor. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure de sélection ?

Vous pouvez envoyer une plainte à Selor. Vous trouverez plus d'informations sur [www.selor.be, rubrique Contact](http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/contact/) (<http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/contact/>)

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez bénéficier des mesures suivantes :

- demandeur des aménagements raisonnables de la procédure de sélection.** Vous devez mentionner ceci au moment de l'inscription à la sélection, via 'Mon Dossier', dans votre C.V. en ligne sous la rubrique 'Données personnelles'. Donnez-nous un maximum de détails sur les difficultés que vous rencontrez et indiquez-nous également les aménagements qui pourraient vous aider à les surmonter (par exemple : grand écran, programme de synthèse vocale, ...).
- Procédure**
 - Étape 1 :** cochez l'option « Je souhaite bénéficier d'aménagements raisonnables»
 - Étape 2 :** décrivez votre handicap/trouble/maladie
 - Étape 3 :** téléchargez une attestation de votre handicap/trouble/maladie (en cas de problème prenez immédiatement contact à l'adresse suivante : diversity@bosa.fgov.be (<mailto:diversity@bosa.fgov.be>))
 - Étape 4 :** cochez les adaptations raisonnables dont vous souhaiteziez pouvoir bénéficier et expliquez pourquoi vous pensez avoir besoin de ces adaptations.
 - Important :** Les étapes 1 à 4 (incluse) doivent impérativement être entièrement en ordre au moment où vous postulez et avant de choisir une date de participation (sinon votre dossier ne pourra être analysé et aucun adaptation raisonnable ne pourra être prévue)

- être classé si vous le demandez dans la liste de recrutement spécifique pour des lauréats présentant un handicap **en cas de réussite aux sélections statutaires fédérales**. Les services publics qui atteignent moins de 3% de leur quota sont obligés de consulter les candidats de ces réserves en priorité.
- Demandeur concrètement des aménagements du poste de travail lors de l'engagement.** Si vous souhaitez des aménagements du poste de travail, vous pouvez en informer votre futur employeur au moment de votre entrée en service. Attention, votre futur employeur n'en sera pas informé automatiquement. Chaque fois que vous recevez une offre d'emploi, vous pourrez télécharger un formulaire de demande d'adaptations du poste de travail. Vous devrez le compléter et l'envoyer personnellement par e-mail à votre futur employeur.

Téléchargez également votre attestation officielle et valide de votre handicap au moment de l'inscription à la sélection.

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> **A propos de Selor -> Egalité des chances** (<http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/egalite-des-chances>). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be (<mailto:diversity@bosa.fgov.be>).

Vous êtes enceinte ou vous allaitez votre enfant et vous avez besoin d'un aménagement raisonnable ?

Par exemple : vous avez besoin d'un local à part pour une pause d'allaitement ?

Prenez contact avec diversity@bosa.fgov.be (<mailto:diversity@bosa.fgov.be>) (au moins 1 semaine avant la date du test) afin que nous puissions prévoir les adaptations raisonnables à temps.

Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus au screening spécifique à la fonction Etape2 : Entretien + étude de cas. Si pour cette partie, des personnes ont des points égaux, leur classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction. En fonction de votre classement, une fonction contractuelle pourra également vous être proposée.

Cette liste peut aussi être consultée par d'autres organisations pour une fonction similaire. En fonction de votre classement, vous serez invité pour une épreuve complémentaire (Pour certaines d'entre-elles, il est possible que certains diplômes ou expériences spécifiques soient demandés.) Cette épreuve consiste souvent en un entretien.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 20 lauréats au maximum, valable 1 an, sera établie. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Liste distincte pour personnes handicapées

Outre cette liste des lauréats, une liste spécifique des lauréats (qui reste valable 4 ans) présentant un handicap est établie. Ceux-ci n'y figurent qu'à leur demande et pour autant qu'ils aient fourni une attestation leur conférant la qualité de personne handicapée (voir également « Candidats présentant un handicap »).

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Postuler

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 03 juillet 2022 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'Mon Dossier'. Nous procédons au screening du C.V. tel qu'il se trouve dans '[Mon Dossier \(http://www.selor.be/fr/se-connecter\)](http://www.selor.be/fr/se-connecter)' à la date limite d'inscription. Nous procédons également au screening du diplôme ou d'une attestation d'inscription mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme (si vous êtes étudiant de dernière année), que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Vous ne pouvez pas postuler via fax ou e-mail.

Comment télécharger votre diplôme?

Vous pouvez télécharger votre diplôme dans votre C.V. en ligne (avant la date limite d'inscription) dans l'un des formats suivants : PDF, DOC, DOCX, JPG ou TIF. La taille du fichier ne doit pas dépasser 8 MB.

Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez Selor (voir la rubrique 'Données de contact Selor') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection.

Egalité des chances et diversité

Selor mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Ils veillent à une procédure de sélection objective au cours de laquelle seules vos compétences sont mesurées sur base d'outils et de tests neutres. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap,... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences.

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Vous êtes une personne en situation de handicap, de trouble ou de maladie ?

Consultez la rubrique 'procédure de sélection' de cette description de fonction pour en savoir plus sur les mesures proposées (aménagements raisonnables, adaptation de poste...).

Plus d'information sur notre gestion de la diversité ?

Vous trouverez davantage d'informations à propos de notre politique d'égalité des chances sur www.selor.be -> [A propos de Selor -> Egalité des chances \(http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/egalite-des-chances\)](http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/egalite-des-chances). Vous pouvez également contacter diversity@bosa.fgov.be (<mailto:diversity@bosa.fgov.be>).

Données de contact Selor

Correspondant Selor

Romain Terrier - Attaché R&S

Tél. : 02/441.38.27

E-mail : romain.terrier@mil.be (<mailto:romain.terrier@mil.be>)

Adresse et coordonnées générales de la DEFENSE

Quartier Reine Elisabeth

Rue d'Evere 1

1140 EVERE

Site web : www.mil.be (<http://www.mil.be/>)

Adresse et coordonnées générales

Selor

WTC III - Bld. Simon Bolivar, 30 boîte 1

1000 Bruxelles

Site web : www.selor.be/fr/contact (<http://www.selor.be/fr/contact/>)

Comment arriver chez Selor ?

[Description du trajet \(http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/contact\)](http://www.selor.be/fr/a-propos-de-selor/contact)